

ASSEMBLÉE NATIONALE6 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 54

présenté par

M. Dive, M. Pradié, Mme Genevard, M. Nury, M. Forissier, M. Habert-Dassault, Mme Serre, M. Hetzel, M. Ciotti, M. Neuder, M. Vermorel-Marques, Mme Bonnivard, M. Cordier, M. Viry, Mme Bonnet, Mme Gruet, Mme Dalloz, M. Schellenberger, M. Pauget, M. Taite, M. Boucard, Mme Petex, Mme Périgault et M. Emmanuel Maquet

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 17, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.